

# ASSEMBLÉE NATIONALE

27 juin 2013

---

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES  
MÉTROPOLES - (N° 1120)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL553

présenté par

Mme Appéré, M. Le Bouillonnet, M. Touraine, M. Blein, M. Muet, Mme Hélène Geoffroy et les  
membres du groupe socialiste, républicain et citoyen

-----

### ARTICLE 20

A l'alinéa 131, après les mots :« pôle métropolitain », insérer les mots : « , des syndicats mixtes ou  
de tout établissement public ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination permettant à la Métropole de Lyon de se substituer à la Communauté  
urbaine de Lyon dans l'ensemble des établissements publics dont celle-ci est membre à la date de  
création de la Métropole de Lyon.